

La réglementation relative aux transports de carburant.

- ▶ Le transport de carburant sur route est soumis à la réglementation ADR (Accord Européen relatif au transport international des marchandises dangereuses).
- ▶ Selon l'ADR, le transport de marchandises dangereuses est soumis à deux obligations : l'obligation de formation du conducteur et une signalisation spécifique sur le véhicule.
- ▶ Toutefois, l'ADR autorise le transport de carburant sans formation spécifique du conducteur dans les conditions suivantes :

- transport de gasoil/fuel/kérosène (groupe 3) jusqu'à 1000 litres maximum
- transport d'essence (groupe 2) jusqu'à 330 litres maximum



Ventilation pressurisée
à 0,35 bar

Goulotte de remplissage
2'' avec raccord DN50,
bouchon et chaînette

Aspiration avec vanne d'arrêt



GRV base rectangle réf. Y006435

Avec ACGB, transportez votre carburant en toute sécurité et légalité !

- Modèles rectangulaires : cloisons anti-roulis incorporées + anneaux de levage
- Fabrication en aluminium, garantissant rigidité, légèreté et anticorrosion
- Fixé directement à l'intérieur d'un fourgon, sur un plateau ou sur une remorque
- Livré avec un certificat de conformité et une notice de montage
- GRV 330 litres : spécialement conçu pour le ravitaillement en essence

- 450 litres
- Base rectangle avec cloisons
- Homologué ADR

Notre gamme de GRV – Homologué ADR :

Réf. ACGB	Volume (L)	Caractéristique	Dimensions: L x h x L en cm	Poids (kg)
012499	150	Base carrée	60 x 50 x 65	20
Y006437	250	Base carrée	83 x 51 x 83	30
Y006441	350	Base carrée	83 x 67x 83	37
Y006438	450	Base carrée	83 x 84 x 83	43
Y006439	250	Base rectangle	65 x 42 x 140	34
Y006442	350	Base rectangle	65 x 53 x 140	42
Y006435	450	Base rectangle	65 x 65 x 140	49
Y007842	330	Spécial essence	65 x 53 x 130	40

Autres versions disponibles, nous consulter

Nos options :



Enrouleur



**Kit de distribution
(gasoil/fuel)**



**Volucompteur avec écran
digital**



Option jauge à cadran visuel

Photos non contractuelles